

Licence professionnelle Administration de biens et gestion immobilière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration de biens et gestion immobilière. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039577

HAL Id: hceres-02039577

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039577>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120001983

Dénomination nationale : Assurance, banque, finance

Spécialité : Administration de biens, gestion immobilière

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Administration de biens, gestion immobilière » est une formation pluridisciplinaire répondant aux attentes d'un secteur en pleine évolution, concernant les professions d'administrateur de biens, celle de gestionnaire patrimonial et d'agent immobilier, porteuses d'offres d'emploi.

Cette formation est l'une des deux licences professionnelles portées par le département « Droit » de l'UFR « Droit et sciences économiques », qui comporte un volet immobilier important. Elle présente une bonne complémentarité avec la licence professionnelle « Métiers du notariat » et le master « Droit de l'immobilier ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	91 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	89 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquête à 1 an)	85 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Au vu des emplois à l'issue de la formation, il est démontré que la formation est bien adaptée à ce secteur. En effet, les étudiants trouvent des emplois dans l'immobilier comme commercial, gestionnaire administrateur et assistant. Cependant, le dossier est dans l'ensemble très imprécis et la plupart des rubriques sont renseignées de façon trop approximative ; ce qui rend difficile une appréciation de la réalité de la situation, surtout sur le plan de l'insertion professionnelle. Après neuf années d'existence de cette spécialité, les enquêtes sur les emplois occupés par les diplômés méritent d'être étoffées.

L'implication des principaux acteurs régionaux de l'immobilier et de la banque est effective dans le fonctionnement de cette formation (enseignements à hauteur de 48 %, stages, projets tutorés, jurys...). L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée.

Cette spécialité présente un caractère transversal qui l'amène à accueillir des étudiants de différentes origines disciplinaires et géographiques, sans qu'aucun aménagement spécifique ne soit mis en place pour prendre en compte cette diversité. Cependant, ces dernières années, le nombre d'étudiants de L2 est en diminution. Parallèlement, bien que la formation soit ouverte aux professionnels de l'immobilier désireux de compléter leurs compétences, le nombre d'inscrit en formation continue ou en VAE chute fortement.

La licence possède un comité de pilotage, qui assure l'organisation et le fonctionnement de la formation et propose les améliorations souhaitables pour cette spécialité. Cependant, depuis sa création, aucune modification n'est signalée.

- Points forts :
 - Une forte implication du milieu professionnel.
 - Une formation bien adaptée au secteur de l'immobilier.

- Points faibles :
 - Une insertion professionnelle insuffisamment renseigné.
 - Pas d'enquête interne sur l'insertion professionnelle.
 - Une diminution des inscrits en formation continue, pas de contrats de professionnalisation.
 - Une diminution du nombre d'étudiants venant de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les structures de gestion de la formation, en particulier avec la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement, doivent être renforcées en vue d'un suivi de proximité des étudiants pendant la formation et d'un suivi de leur insertion professionnelle. Parallèlement aux enquêtes nationales, un suivi interne sur le devenir des diplômés doit être systématisé.

Dans le contexte actuel, le secteur immobilier est en pleine évolution et révolution. Le conseil de perfectionnement doit apporter des éléments de réflexion pour répondre à ces évolutions, pour améliorer l'intégration des étudiants de L2 et pour rendre attractif la spécialité auprès des professionnels désireux de compléter leur formation.